

## EDUCATION

## Blâme pour neuf proviseurs

Alors que 31 proviseurs bénéficieront d'un voyage à l'étranger pour avoir réalisé de bons résultats ces trois dernières années à l'examen du baccalauréat, trois de la wilaya de Djelfa ont été sanctionnés et ce, en attendant leur comparution devant la commission de discipline alors que neuf autres chefs d'établissements secondaires de la même wilaya ont reçu des blâmes pour mauvais résultats. Cette décision a été prise par le ministre de l'Education nationale suite au rapport de la commission d'enquête.

Hier au siège du département de Benbouzid, les chefs d'établissements secondaires qui ont tenté d'expliquer ce « naufrage » n'ont pas convaincu le premier responsable du secteur de l'éducation qui a non seulement maintenu les sanctions, mais a décidé de dissoudre la Direction de l'éducation de Djelfa. « Tous les chefs de bureau et chefs de service sont démis de leurs fonctions à l'exception du nouveau directeur de l'éducation installé à la tête de cette direction depuis deux mois », dira le ministre.

De son côté, le chef de service de la programmation et du suivi, épargné par la commission d'enquête, est muté dans une autre wilaya, ajoutera Benbouzid. Le ministre de l'Education, accompagné du wali de Djelfa, n'a pas mâché ses mots pour indiquer qu'il sévira dans le cadre de la réforme. « Tout responsable qui n'est pas



capable de diriger son service ou son établissement doit partir », ajoutera encore le ministre.

Il citera à titre d'exemple les bons résultats réalisés dans dix établissements de la capitale dont les proviseurs ont été conviés, hier, également à assister à l'évaluation des résultats de Djelfa. Le ministre précisera que la prochaine destination sera Laghouat, où il procédera aussi au « nettoyage » des responsables incapables d'assumer leurs responsabilités. De son côté, le wali de Djelfa a reconnu que Benbouzid a aidé énormément ce secteur. « C'est un traitement de choc », dira-t-il.

Toutefois, Benbouzid a décidé de ne pas se passer de cette wilaya. Pour cela, il préconise de lui donner un véritable coup de pouce afin de se relever

de cette mésaventure de mauvais résultats et ce, en lui offrant d'ici à 2009, 31 collèges, 17 lycées et 190 salles de cours pour le primaire. Par ailleurs, certains directeurs de l'éducation usent malheureusement de leurs prérogatives pour déstabiliser et remettre en cause tout le travail mis en place par Benbouzid et ce, avec la bénédiction de certaines personnes influentes au sein de la maison éducation, sinon comment peut-on expliquer qu'à Djelfa, un proviseur dirige deux lycées depuis deux années, ou encore une vingtaine d'établissements dont la majorité est à Alger sans proviseurs.

A Constantine, le cas le plus édifiant est celui de ce jeune inspecteur qui a été radié du corps de l'éducation de surcroît le jour de la signature du procès-verbal

de sortie. La raison est qu'il a refusé de combiner avec ceux qui veulent le mettre à genoux. Ni son recours auprès du wali de Constantine ni encore moins celui de la justice le rétablissant dans ses droits n'ont été acceptés par le patron de cette Direction de l'Education de cette grande wilaya de l'est du pays. Ayant passé presque toute la journée de lundi dernier au siège du ministère de l'Education nationale pour pouvoir décrocher un rendez-vous avec le ministre de l'Education nationale ou un de ses proches collaborateurs, en vain.

Il est retourné bredouille vers sa ville natale. Une affaire banale qui pourrait se régler en quarante-huit heures, si Benbouzid, a été mis au courant. Malgré toutes les décisions émanant du wali et de la justice sommant le directeur de l'éducation de Constantine de réintégrer à son poste d'origine cet inspecteur sont restées sans suite. « Sa tête (celle de l'inspecteur, ndr) ou la mienne avait affirmé le premier responsable du secteur de Benbouzid à ses proches. » Plus grave encore, le directeur de l'éducation aurait également affirmé à ses proches que l'inspecteur pourrait aller se plaindre à la presse pour le réintégrer. Souhaitons que Benbouzid prenne en charge personnellement cette affaire dont nous détenons tout le dossier du révoqué.

M. D.

## GENERALISATION DE L'INFORMATIQUE EN ZONES RURALES

## «Pour une formation de cadres en technologie rurale»

C'est sous l'égide de l'Isesco que l'Algérie a abrité du 22 au 26 juillet 2006, au siège de la direction générale de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (Onefd), un atelier sub-régional portant sur la généralisation de l'enseignement et de l'apprentissage de l'informatique dans les établissements scolaires implantés en zone rurale. Hier, la clôture des travaux à laquelle ont participé la Tunisie, la Mauritanie et le Maroc a été rehaussée par la présence du chef du cabinet du ministre de l'Education nationale, Brahim Khellaf. Un communiqué final a été ponctué par une série de recommandations. Parmi celles-ci, l'on enregistre

quelques points très intéressants, à savoir l'organisation de sessions de formation au profit des cadres de l'éducation exerçant dans les zones rurales et les régions les plus reculées du pays, l'intégration de l'informatique en tant que matière essentielle primordiale fonctionnelle au sein du programme de formation fondamentale des enseignants, l'élaboration d'une fiche comportant des indicateurs unifiés relative aux régions rurales et reculées dans chaque pays du Maghreb arabe, l'organisation de manifestations annuelles semi-régionales dans l'invention dans le domaine des créations éducatives et technologiques et la création d'une commission semi-

régionale pour la mise en place d'une stratégie d'une formation continue et du suivi de la généralisation de l'enseignement technologique.

A propos des objectifs, le directeur général de l'Onefd, Hadj-Djilani, a insisté sur la formation des cadres de l'éducation dans le domaine de la technologie. « La généralisation de l'usage des technologies de l'informatique et de la communication dans l'enseignement (TICE) dans les établissements situés en zones rurales et éloignées, former les cadres de l'éducation exerçant dans ces régions sur l'enseignement technologique et s'informer et bénéficier des expériences acquises dans ces pays », dira le

directeur général. Par ailleurs, les résultats escomptés sont : fournir le soutien technique nécessaire à la généralisation de la technologie en zone rurale pour permettre aux enseignants de mieux se former et généraliser des programmes modèles portant sur l'utilisation de l'ordinateur dans les programmes d'enseignement en zones rurales et déshéritées. Enfin, il est à noter la satisfaction des experts maghrébains qui ont participé à cet atelier et qui ont tenu à adresser une lettre de remerciements au ministre de l'Education nationale pour son implication et surtout son soutien à la réussite de cette opération.

M. D.

PRISE EN CHARGE  
DES STAGIAIRES EN  
MILIEU PROFESSIONNELL'appel de  
Khaldi aux SGP

« Je lance un appel aux patrons des entreprises publiques nationales à ouvrir leurs portes pour faire bénéficier les jeunes en formation dans les centres relevant de mon département de stages professionnels au sein de leurs entreprises ».

C'est en ces termes que s'est adressé le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, El Hadi Khaldi, aux participants à la réunion de concertation l'ayant regroupé hier avec son homologue des Participations et de la Promotion de l'investissement, Abdelhamid Temmar.

Cette rencontre, tenue à l'Institut national de la formation professionnelle (INFP) d'El Biar, avait pour principal objectif la sensibilisation des présidents-directeurs généraux des sociétés de gestion des participations et ceux des entreprises publiques nationales sur le programme à mettre en œuvre en vue de prendre en charge des stagiaires dans le cadre de la formation par apprentissage. Un mode de formation érigé depuis quelques années comme une priorité pour le secteur dans le but de promouvoir et de réhabiliter les métiers manuels.

Les deux départements devront donc se concerter pour mettre en place des actions concrètes pour la prise en charge des stagiaires en milieu professionnel.

Dans son intervention, Abdelhamid Temmar soulignera la nécessité de développer la ressource humaine et « mettre les stagiaires dans les conditions réelles de production et de gestion incitant à la discipline de travail ».

Le ministre des Participations rappellera en outre « l'importance d'ouvrir les investissements aux entreprises étrangères moyennes et favoriser le partenariat avec les entreprises publiques nationales ». Il appellera également à définir des stratégies pour les secteurs du tourisme et la pêche « pour pouvoir passer à un taux de croissance de 8% », dira Abdelhamid Temmar.

Ces deux stratégies entrent dans le cadre global de la stratégie industrielle nationale qui sera, selon le ministre des Participations et de la Promotion de l'investissement, présentée au gouvernement à la prochaine rentrée sociale. Une proposition qui, assurera-t-il, « fera l'objet d'un débat large et ouvert à tous les partenaires ».

Il convient de noter que dans la continuité de la réunion d'hier et toujours en prévision de la prochaine rentrée professionnelle prévue le 16 septembre, d'autres rencontres regrouperont le département de El Hadi Khaldi avec le patronat et les entreprises du secteur privé à partir de la semaine prochaine.

Lofti Mérad

## AVIS

## DE RECRUTEMENT

Importante société privée implantée à Alger recrute dans l'immédiat des ingénieurs en électromécanique et en électrotechnique ainsi qu'un comptable, ayant une expérience minimum de 5 ans. Salaire motivant. Prière envoyer CV + lettre de motivation par fax aux n° suivants : 021 21 09 39 / 021 21 00 10 ou par email. : contact@djarissi.com